

Festival
JEAN FERRAT
 ANTRAIGUES

14^e EDITION

"LA FEMME EST L'AVENIR DE L'HOMME"



Présentation | La charte | Nous avons besoin de vous

Le festival 2024 en chiffres

- 28 concerts (18 gratuits)
- 2 692 entrées payantes
- 400 repas préparés pour les artistes et les bénévoles
- Un banquet sous les étoiles : 325 participants
- 7 associations du village partenaires
- 80 bénévoles actifs
- 150 adhérents
- 1 salariée à temps partiel
- un budget de 104 000€

Antraigues-sur-Volane

Antraigues n'est pas seulement un village de caractère perché sur son éperon rocheux, au cœur de la montagne chantée par Jean Ferrat. C'est un village méridional dans une nature encore préservée. Il s'en dégage une authenticité, une atmosphère, un sens de l'accueil, hors du commun. Un village où il fait bon s'asseoir en terrasse au soleil sur la place et laisser le temps glisser doucement, en regardant les joueurs de boules.



Un festival de chanson française

Depuis treize ans maintenant, le festival Jean Ferrat d'Antraigues rend hommage au chanteur, poète et humaniste en se laissant guider par un des engagements importants de sa vie : la défense de la chanson de paroles et des auteurs-compositeurs et interprètes.

Jean Ferrat aimait la chanson française et s'est mobilisé toute sa vie pour la diversité culturelle, la liberté d'expression, la fraternité. Ce combat constitue le cœur de la programmation du festival Ferrat : une programmation qui se veut à la fois exigeante et accessible. Ainsi, la **scène de la Résistance**, payante, accueille des artistes confirmés, dont la renommée n'est plus à faire. A contrario, la **scène Découverte des Coquelicots** est totalement gratuite pour le public et donne à voir des artistes en devenir dont certains ont pris leur envol depuis leur passage au festival.

Jean Ferrat pensait que la culture devait être ouverte à tous. Situé au cœur de ce petit village ardéchois d'**Antraigues-sur-Volane** que l'artiste aimait tant, notre festival est depuis sa création un événement accessible, où les mélodies et les textes s'enchaînent, tantôt poétiques, tantôt fraternels, tantôt rebelles, tantôt humoristiques... Dans une ambiance de partage chaleureuse, d'écoute et de convivialité, fidèle à l'esprit de l'homme qui l'a inspiré.

Le festival Ferrat, c'est aussi une grande **fête de village** avec de nombreuses animations et propositions artistiques tout au long du week-end : théâtre musical, concert jeune public, ateliers de chant, scène tremplin, banquet sous les étoiles, librairie musicale, balades contées ou poétiques, expositions... Autant de prétextes à se rencontrer, échanger, débattre et vivre la joie d'être ensemble.

La charte du festival

Soutenir les artistes émergents

A travers la Scène Découverte, l'objectif est de faire se rencontrer des univers musicaux différents et de révéler des artistes de talent. Nous sommes ainsi fiers d'avoir contribué à faire découvrir Gauvain Sers passé par la Scène Découverte, juste avant d'exploser sur la scène française !

Défendre la langue française et ses artistes

Notre festival est 100 % francophone !

Respecter les valeurs humaines

Perpétuer la courtoisie, la tolérance, l'humilité, l'échange, le respect de l'autre et sa différence, la laïcité, le vivre ensemble, la fraternité.

Proposer un choix artistique intergénérationnel

Un programme varié pour un public familial ! Depuis quelques années, des artistes issus de la nouvelle scène française font partie de la programmation, de même que des spectacles musicaux accessibles aux enfants.

Être abordable

Permettre l'accès à la culture pour tous est une volonté forte du festival. Ainsi, en 2024, 18 concerts sur 24 étaient gratuits. La grande scène est proposée à petit prix : 25€ en 2022, 28€ en 2023 et 2024 avec un tarif réduit pour les 12-16 ans et la gratuité pour les plus jeunes. Nous sommes également adhérents au « Pass Région ». D'autres places ont été offertes aux bénéficiaires du centre social d'Aubenas.

Ce festival existe grâce et à travers la centaine de **bénévoles**, les **associations** et **entreprises** partenaires, et les **collectivités territoriales** - région, département et commune d'Antraigues naturellement. Pour la réussite du festival, pour l'accueil de près de 3000 festivaliers chaque année, dans l'esprit de l'hospitalité traditionnelle, tout un territoire se mobilise !



Créé en 2011 à l'initiative de Colette Ferrat et de la mairie d'Antraigues, pour rendre hommage à Jean Ferrat après sa disparition, le festival n'a pas cessé d'évoluer depuis 14 ans. Il est aujourd'hui organisé par l'association Jean Ferrat Culture et Chansons.

L'hommage au poète est évidemment toujours bien présent. Chaque année, des artistes de tous horizons sont invités à revisiter son œuvre. Ainsi, en 2023, l'artiste Gyslain.N a réinterprété à sa façon quelques chansons de Jean Ferrat. Une résidence de création s'est tenue avec son groupe au printemps.

Festival Jean Ferrat 2025 : nous avons besoin de vous !

Comme de nombreux festivals, nous avons subi de plein fouet les années de COVID, l'inflation et les bouleversements internationaux. Depuis 2020, un déficit financier s'est creusé. L'édition 2024 a été sauvée *in extremis* grâce à la générosité de nombreux donateurs, personnes physiques et morales, et aux subventions exceptionnelles octroyées par la Région et le Département.

Rien n'est acquis en 2025, le Festival est toujours en danger !

Chaque année, c'est une phrase de Jean Ferrat qui donne le thème de l'édition.

En 2024, nous avons choisi le thème : « **Restera-t-il un chant d'oiseau ?** », chanson écrite par Claude Delécluse et Jean Ferrat au début des années 60. À l'époque déjà, ces deux artistes s'interrogeaient sur le monde qu'ils laisseraient à leurs enfants dans cinquante ans.

Nul n'avait songé combien ce titre était en phase avec la menace qui pèse sur l'avenir de notre festival !

La charte du festival

Pour l'édition 2025 nous souhaitons élargir le tarif réduit aux jeunes de moins de 25 ans.

Favoriser le développement et la valorisation de notre village et de sa région

Le festival Jean Ferrat est aussi un facteur de développement économique pour le territoire : les hébergements sont souvent réservés d'une année sur l'autre, dans un secteur allant de Vals-les-Bains au plateau ardéchois, les restaurants et petits commerces du secteur profitent donc de l'afflux des festivaliers.

Nous travaillons le plus possible avec les partenaires locaux, aussi bien pour la confection des repas (Producteurs, Epice-rit d'Antraigues, Laiterie Carrier, Sovisal, ...) que pour la technique et la communication.

Enfin, un très grand nombre des artistes invités sont issus de la Région AURA.

Préserver notre montagne

Jean Ferrat était un penseur écologiste avant l'heure. Plusieurs chansons témoignent de ses préoccupations et de son attachement au « Pays de genêts et de bruyère ». Nous souhaitons améliorer l'impact du festival sur l'environnement. Après avoir favorisé les circuits courts et réduit nos déchets, nous voulons repousser nos limites pour améliorer notre bilan CO2. En 2025 nous allons renforcer le covoiturage, encore trop timide. Nous allons chercher des partenaires pour mettre en place des navettes gratuites entre Aubenas et le village.

En 2025, le thème qui s'est imposé est : « *La femme est l'avenir de l'homme* » tiré de l'album *Le fou d'Elsa* sorti en 1975. Cette chanson est inspirée du poème d'Aragon :

« L'avenir de l'homme est la femme / elle est la couleur de son âme / Elle est la rumeur et son bruit / Et sans elle, il n'est qu'un blasphème ».

C'est évidemment l'actualité qui a inspiré ce thème. Nous pensons que le combat des femmes se poursuit et nous imaginons que la chanson peut être un « terrain d'enjeu » privilégié pour inventer un monde où les genres se complètent et s'enrichissent, hors des querelles clivantes.

«... Il faudra réapprendre à vivre, ensemble écrire un nouveau livre/ redécouvrir tous les possibles / chaque chose enfin partagée , tout dans le couple va changer/ d'une manière irréversible... »

Et puis, comme par un fait exprès, nous nous sommes rendu compte que l'album *Le fou d'Elsa* fêtera ses 50 ans en 2025... Un autre signe !

Sans dévoiler la programmation dont nous peaufinons les derniers éléments, nous pouvons d'ores et déjà annoncer une première soirée principalement féminine, des conférences qui aborderont des histoires de femmes au travers de la chanson, avec des auteures telles qu'Anne Sylvestre ou Michèle Bernard, entre autres...

Le conseil d'administration a émis la volonté de remettre Jean Ferrat et ses valeurs au centre de ce festival et de revenir sur les fondamentaux de l'association Jean Ferrat culture et chanson dont nous n'oublions pas l'objet qui est :

« La création et la gestion de festivals et de toute manifestation autour de la chanson, de la poésie, de l'écriture ainsi que la promotion d'artistes francophones à faible notoriété. »

Ainsi, un accent particulier sera mis sur les scènes découverte afin de braquer les projecteurs sur les nouveaux talents émergents.

Et pour cela nous avons besoin de vous !

Comment nous aider ?

Vous pouvez rejoindre l'élan de nos adhérents et nous soutenir via le site internet (festivaljeanferrat.fr).

Trois types d'adhésions y sont proposés : l'adhésion de base et les cotisations « Soutien » et « Bienfaiteur ». Vous recevrez ainsi l'actualité du festival via nos newsletters.

Vous pouvez également choisir un soutien sous forme de don ou de mécénat. Dans ce cas, votre nom ou celui de l'entreprise pourront apparaître, si vous le souhaitez, dans nos supports de communication et vous serez évidemment notre invité·e lors du prochain festival.

L'association Jean Ferrat Culture et Chansons est une association 1901 agréée d'intérêt général, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt allant jusqu'à 66 %.



CONTACTS

Association Jean Ferrat Culture et Chansons
Place de la Résistance
07530 VALLEES D'ANTRAIGUES-ASPERJOC

Co-Présidents :
Patrice LUTIER & Joël BARATIER
06 99 11 54 88
06 87 17 82 13 / 06 72 83 02 50

bureau.festivaljeanferrat@gmail.com
www.festivaljeanferrat.fr
/festivaljeanferrat/

Numéro de Siret : 793 961 517 00018
Code APE : 9499Z
IBAN : FR76 1027 8089 1100 0214 6430 131
BIC : CMCIFR2A

Association 1901 agréée d'intérêt général

